

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 5 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit et le cinq décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 26 novembre 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Michel MALBET (pouvoir donné à M. Jean Yves BUSSIRON).

Absentes excusées : Mmes Céline LAFITTE et Delphine LESTASTEREYRES.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : Rapport d'activité 2017 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Le Maire expose à l'assemblée que le 14 novembre dernier, le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a fait parvenir à la Commune le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale au cours de l'année 2017.

Il ajoute que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre au Conseil Municipal, en séance publique.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité 2017 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Fait et délibéré à GUICHE, le 5 décembre 2018

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le **07 DEC. 2018**